

DEPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

CANTON DE SAINT-CYR-SUR-MER

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITECOMMUNE DE NANS LES PINS  
Avenue Julien Jourdan - 83860 NANS-LES-PINS  
TEL : 04.94.37.21.41  
TELECOPIE : 04.94.37.21.47

## Conseil Municipal

Séance du lundi 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ollivier ARTUPHEL, après avoir été convoqué le 24 mars 2026 conformément à l'article L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Président :** Ollivier ARTUPHEL  
**Secrétaire de séance :** CAPEL-FABRE Marie-Catherine

### Présents (28) :

ARTUPHEL Ollivier, HOOG Jean-Claude, SIMONIAN Frédéric, FALCONE Josiane, LAPIERRE Loïc, LEROI Lysiane, GORNIKOWSKI Pascal, GASTEL Christine, FALCONETTI Yoan, MEDA Karine, CAPEL-FABRE Marie-Catherine, BARBET Franck, MULLER Sophie, HENRY Céline, HANRIOT Gilles, VERGNAU Marie-Hélène, PATOUX Hervé, DESPLAT Eric, GARIBBO-SARKISSIAN Audrey, HURET Hélène, VIOLA Fabrice, BANI-COPPOLA Anaïs, CASCIOTTI Brigitte, CABALLERO Bernard, PAUL-RUBINO Ophélie, PARISIEN Anthony, MIRA Marion, MONETTI Julien.

**Représentés (1) :** CAER Richard (ayant donné pouvoir à VIOLA Fabrice).

### Délibération n° 26-18

#### Résultat du vote :

**Pour** : 29  
**Contre** : 0  
**Abstention** : 0

Thématique : Exécutif – Administration Générale

#### **Objet : Création des Commissions Municipales et désignation des membres**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que conformément aux dispositions de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales il convient de délibérer afin de former les différentes commissions municipales.

Le Maire indique à l'assemblée que les commissions municipales sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai à la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Il est proposé de créer 8 commissions municipales thématiques. Elles seront chargées en outre de l'examen des projets de délibérations soumis au Conseil municipal et permettront une concertation et une réflexion collective sur l'action municipale. Ces commissions peuvent émettre des avis. Elles n'ont pas de fonction délibérative.

Monsieur le Maire précise que tout élu, même non membre d'une commission, peut y siéger sur sa simple demande.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DEPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

CANTON DE SAINT-CYR-SUR-MER

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE NANS LES PINS  
Avenue Julien Jourdan - 83860 NANS-LES-PINS  
TEL : 04.94.37.21.41  
TELECOPIE : 04.94.37.21.47

- **Constitue** 8 commissions thématiques :
  - Urbanisme – Habitat – Nouvelles Technologies – Ressources Humaines
  - Affaires Sociales – Scolaires – Petite Enfance – Séniors
  - Finances – Développement Economique –
  - Sécurité – Prévention – Défense
  - Communication – Evènementiel
  - Associations – Jeunesse – Sports – Santé
  - Travaux – Voirie – Espaces Verts
  - Environnement – Développement Durable - Forêts
- **Décide** qu'au de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales de ne pas procéder au vote à bulletin secret,
- **Désigne** les membres qui siégeront dans chacune des commissions, composées de 7 à 11 membres, tels que figurant sur le tableau annexé à la présente délibération, le Maire étant Président de droit.

Adopté à l'unanimité.

Fait à Nans-les-Pins, le 30 mars 2026.

La Secrétaire de séance  
CAPEL-FABRE Marie-Catherine



Le Maire,  
Ollivier ARTUPHEL.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES (Proposition 2026)

		MAIRE : OLLIVIER ARTUPHEL						
ADJOINTS	Jean-Claude HOOG	Josiane FALCONE	Frederic SIMONIAN	Marie-Catherine FABRE	Loïc LAPIERRE <i>Pascal GORNIKOWSKI</i> Lysiane LEROI	Celine HENRY	Hervé PATOUX	Karine MEDA  Christine GASTEL
DELEGUES		Eric DESPLAT						
DOMAINES	URBANISME HABITAT Nlle TECHNOLOGIES RESSOURCES HUMAINES	(A)FFAIRES SOCIALES SENIORS-SCOLAIRE PETITE ENFANCE <i>(S)colaire-Ecoles</i>	FINANCES DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE <i>ADJOINTS UNIQUEMENT</i>	SECURITE PREVENTION, DEFENSE	COMMUNICATION EVENEMENTIEL <i>(A)nimations, Fêtes</i> <i>(T)ourisme, Patrimoine, Culture</i>	ASSOCIATIONS JEUNESSE-SPORTS SANTÉ	TRAVAU VOIRIE ESPACES VERTS	ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE FORETS Embellissement du Village
MEMBRE	FABRE M-Catherine	GARIBBO AUDREY (A)	HOOG Jean-Claude	CABALLERO Bernard	CASCIOTTI Brigitte (A)	GARIBBO Audrey	CABALLERO Bernard	LEROI Lysiane
MEMBRE	FALCONE Josiane	GASTEL Christine (A)	FABRE M-Catherine	HANRIOT Gilles	PARISIEN Anthony (A)	CASCIOTTI Brigitte	HANRIOT Gilles	PATOUX Hervé
MEMBRE	HANRIOT Gilles	LEROI Lysiane (A)	LAPIERRE Loïc	FALCONE Josiane	VERGNAU M-Hélène (A,T)	LEROI Lysiane	GASTEL Christine	PAUL Ophélie
MEMBRE	VIOLA Fabrice	BANI-COPPOLA Anaïs (A)	HENRY Céline	PAUL Ophélie	MONETTI Julien (A,T)	FABRE M-Catherine	BARBET Franck	VERGNAU M-Hélène
MEMBRE	BARBET Franck	MULLER Sophie (A)	MEDA Karine	VIOLA Fabrice	BARBET Franck (T)	FALCONE Josiane	MONETTI Julien	BARBET Franck
MEMBRE	MIRA Marion	FABRE M-Catherine (A,S)	FALCONE Josiane	DESPLAT Eric	MEDA Karine (T)	PARISIEN Anthony	MEDA Karine	MULLER Sophie
MEMBRE	CAER Richard	HURET Hélène (A,S)	PATOUX Hervé		MULLER Sophie (T)	VIOLA Fabrice	CAER Richard	
MEMBRE		FALCONE Yvan (S)				DESPLAT Eric		
MEMBRE		CASCIOTTI Brigitte (S)				FALCONE Yvan		
MEMBRE						BANI-COPPOLA Anaïs		
NOMBRE DE MEMBRES	8	11	8	7	10	11	8	7

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le

ID : 083-218300879-20260330-D26\_18-DE